

qué plus au long la portée réelle de cette grave difficulté, dans notre chronique du mois d'avril 1903. Il y aura bientôt deux ans que ces évêchés sont sans titulaires et la question n'est pas réglée. M. Combes vient de faire annoncer qu'il entend la trancher à sa façon. Nous reproduisons la dépêche publiée par les journaux quotidiens :

“ Rome, 15. — Le gouvernement français a adressé au Vatican une note de la nature d'un ultimatum, concernant la nomination d'évêques aux cinq sièges épiscopaux vacants en France. La note dit, en substance, que le pape doit approuver les choix du gouvernement français. Autrement, les nominations seront annoncées officiellement et ce, sans qu'il soit nécessaire de recevoir l'approbation du Souverain Pontife. De plus, le nonce papal sera obligé de quitter Paris, et il sera défendu au clergé de percevoir le denier de St-Pierre, dans les églises. Cependant, le concordat ne sera pas encore répudié.”

Quelle impudence! Le concordat ne sera pas encore répudié, mais on en violera effrontément l'esprit. Aucun concordat n'a conféré à l'Etat le pouvoir d'instituer des évêques. Et M. Combes aura beau se dresser sur ses ergots, enfler la voix, rouler des yeux menaçants: il sera ridicule en même temps qu'odieux, mais il ne créera pas d'évêques sans le Pape et malgré le Pape.

Hélas! il est évident que l'Eglise de France n'est pas au bout de ses épreuves, et 1904 semble lui réserver de terribles crises. On se demande combien de temps encore le combisme va régner et sévir. Beaucoup de bons esprits se disent avec douleur que la situation est désespérée. D'autres font entendre malgré tout des paroles d'encouragement. Dans un article de fin d'année, après avoir dit que Paris manifesterait de nouveau, aux prochaines élections municipales, son amour de la liberté et sa haine de l'arbitraire, Edouard Drumont écrit les lignes suivantes: